Montréal, le 2 novembre 2020

Par courriel :

Madame Sonia Lebel

Présidente du Conseil du trésor

580, rue Barkoff, bureau 210

Trois-Rivières (Québec) G8T 9T7

Sonia.LeBel.CHMP@assnat.qc.ca

**Objet : Crise dans le réseau**

Madame,

Bien avant la pandémie, mes consœurs et moi vivions une crise. Depuis plusieurs années, je subis les contrecoups des mesures d’austérité, des compressions budgétaires et des réformes des précédents gouvernements. Ce sont ces mauvaises décisions qui sont à la source de la pénurie de personnel, de la surcharge de travail, de la perte du sentiment du devoir accompli, des difficultés d’attraction et de rétention … Je prends soin de la population, trop souvent au détriment de ma propre santé physique et mentale. Je suis forcée de faire du temps supplémentaire obligatoire et de la garde obligatoire. Vous me prenez en otage sans considération pour ma famille. Je ne compte même plus les jours où notre équipe est si surchargée que je ne peux même pas prendre ma pause!

Quand on choisit de s’engager dans une profession comme la mienne, on choisit de prendre soin de la population, souvent dans des situations de grande vulnérabilité. En tant que professionnelle en soins, j’ai des devoirs et des obligations, notamment l’excellence des soins que je dispense, je dois les prodiguer avec humanité, dans le respect et avec intégrité. C’est à ça que je me suis engagée, mais vous, en tant qu’employeur, vous avez aussi des responsabilités. Vous ne nous donnez pas les moyens de remplir entièrement cette mission qu’on nous confie. Vous avez abandonné les Québécoises et Québécois en laissant tomber les travailleuses de la santé.

Ne croyez-vous pas qu’il est plus que temps d’écouter le personnel qui tient le réseau à bout de bras? On veut de la relève, on a besoin de garder l’expertise dans le réseau public. Des solutions il y en a! Madame Lebel, vous avez dit aux Québécoises et aux Québécois en point de presse que vous compreniez notre surcharge et notre fatigue et que vous serez au rendez-vous. Plus d’un an après le dépôt de nos propositions syndicales, vous ne nous avez toujours pas présenté de proposition concrète permettant de combattre véritablement ce fléau. L’heure n’est plus aux mots. Il y a urgence d’agir.